

l'extrême difficulté qu'ont à supporter les steamers britanniques venant dans le St-Laurent, en raison des fortes assurances qu'ils ont à payer relativement aux navires allant aux ports américains. Il avait rencontré, dit-il, des marins en Angleterre, qui avaient été empêchés de venir dans le St-Laurent à cause de cette assurance élevée. Si cette assurance extra pouvait être levée, cela contribuerait beaucoup à résoudre le problème de taux de fret plus élevés pour le St-Laurent que pour les ports américains.

Il proposa la résolution suivante, qui fut secondée par M. Wm Carruthers:

L'attention du Corn Exchange de Montréal ayant été attirée sur les taux élevés d'assurance chargés aux navires britanniques pour le privilège de venir dans le St-Laurent, et plus spécialement sur les clauses des polices d'assurance à temps sur les steamers océaniques, ce qui les empêche de venir au Canada en toute saison de l'année, excepté en payant des primes additionnelles considérables.

Qu'il soit résolu que le comité d'administration du Corn Exchange soit instruit de prendre les mesures qui peuvent être nécessaires pour faire une investigation au sujet de la clause par laquelle de belles assurances supplémentaires continuent à exister, étant données des améliorations très grandes qui ont été faites par le gouvernement du Dominion dans le chenal de la rivière et le golfe du St-Laurent pendant les récentes années, améliorations que l'Association reconnaît avec gratitude.

Et de plus, que l'attention du Ministre de la Marine, l'Honorable L. P. Brodeur, et des Commissaires du Port, soit attirée sur les sérieux inconvénients qui en résultent pour le développement du commerce canadien, et que des recommandations soient faites par l'entremise des diverses chambres de commerce et des associations d'armateurs en Angleterre, en vue d'obtenir des réductions d'assurances qui permettront aux steamers britanniques de venir au Canada à des conditions aussi favorables que dans tout autre pays.

M. Gear parla des améliorations faites à la route du St-Laurent pendant les années récentes par le gouvernement et dit que celui-ci méritait des remerciements pour ce qu'il avait fait.

Le taux d'assurance sur les navires, fit-il remarquer, avait probablement été réduit jusqu'à 40 % pendant les quatre ou cinq dernières années, mais les propriétaires de steamers souffraient encore, en ce qu'ils payaient un taux plus élevé que les navires allant aux ports américains.

La motion fut alors adoptée, après quoi un vote de remerciements au Président réélu mit fin à l'assemblée.

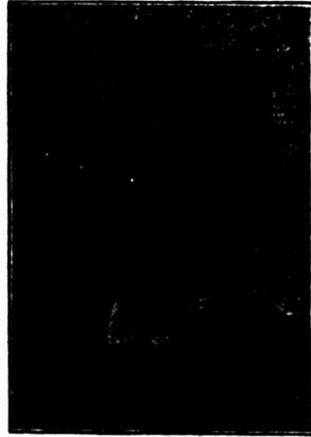
Les bonnes mœurs et la morale sont des amies jurées et de fermes alliées.—(Watts.)

BOARD OF TRADE

Elections

Les résultats du vote pour les officiers du Montreal Board of Trade qui n'avaient pas été élus par acclamation ont été annoncés mercredi le 27 courant à une assemblée spéciale.

M. T. J. Drummond, président sortant de charge, était au fauteuil.



M. J. A. Vaillancourt,
Elu au Conseil du Board of Trade.

Les officiers pour l'année 1909 sont: Président, Farquhar Robertson; premier vice-président, George L. Cairns; second vice-président, R. M. Balantyne; trésorier, John R. Binning.

Conseil. — Wm. Agnew, John Baillie, G. F. Benson, Jeffrey H. Burland, Huntly R. Drummond, Jos. Ethier, W. P. Hunt, Robert Ironsides, J. R. Kinghorn, R.



M. Jos. Ethier,
Elu au Conseil du Board of Trade.

Wilson Reford, J. A. Vaillancourt et Norman Wight.

Bureau d'arbitrage.—A. A. Ayer, James Carruthers, George Caverhill, W. W. Craig, Thos. J. Drummond, C. B. Esdaille, Wm. I. Gear, E. B. Greenshields, Arthur J. Hodgson, Alex. McFee, John McKerrow, Robert Reford.

Il y a eu cette année 850 bulletins de vote contre 592 l'an dernier; d'après ces chiffres on peut juger de l'accroissement du nombre des membres.

Après la proclamation des noms des élus, M. T. J. Drummond appela son successeur à prendre sa place au fauteuil de la présidence.

M. F. Robertson est salué par les applaudissements de l'assemblée qu'il remercie de l'honneur qui lui a été conféré en l'élevant à la présidence et déclare qu'il continuera les méthodes énergiques appliquées par son prédécesseur.

M. Alex. McFee continuant la discussion soulevée la veille par le président sortant, dit que tous les membres du bureau sont d'accord avec M. Drummond que la réciprocité ne contribuerait en rien à la prospérité de cette partie du Canada et qu'il appuiera tout mouvement qui aurait lieu pour seconder les efforts faits en certains centres aux Etats-Unis en vue d'assurer des relations commerciales plus étendues.

Pendant son voyage en Angleterre, déclare M. McFee, il a remarqué de tous côtés un intérêt croissant dans les relations commerciales de l'Empire et c'est dans cette direction que devraient se tourner les efforts du Canada (Applaudissements.) Il croit que M. Drummond s'est fait l'écho des vues des manufacturiers de ce pays et il peut assurer ses collègues que le commerce des grains les partage, avec cette idée que, si le Canada devait faire des arrangements de réciprocité commerciale avec quelque pays que ce soit, ce devrait être avec la Grande Bretagne.

* * *

Pour la première fois, deux commerçants canadiens-français, font en même temps partie du Conseil du Board of Trade. Ce sont MM. Jos. Ethier, président de l'Association des Epiciers en Gros et M. J. A. Vaillancourt, président de l'Association des Marchands de provisions en gros.

Tous deux feront honneur à notre nationalité dans le Conseil du Board of Trade dont les membres sont, comme nos lecteurs le savent, en grande majorité d'origine anglaise.

"THE ARTHABASKA CHAIR CO'Y. LIMITED"

A l'assemblée annuelle des actionnaires de "The Arthabaska Chair Co'y, Ltd." de Victoriaville, tenue le 16 janvier dernier, au bureau de la Compagnie, le bureau de direction suivant a été élu:

Paul Tourigny, M. P. P., président; J. E. Allan, vice-président.

Directeurs: C. Rousseau, P. H. Walsh, A. Blanchet, Maj. Rousseau, W. J. Walsh.